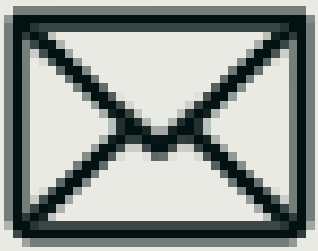
Table
ronde
Paris
22 septembre 2026, de 18h00 à 20h00

IA et gouvernance : quel enjeu organisationnel et éthique pour l'entreprise ?

À l'heure où l'IA rebat les cartes de l'entreprise et questionne jusqu'aux fonctions de direction, quelle gouvernance mettre en place, en veillant au respect des principes éthiques et juridiques ?

S'inscrire



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Faire un don

Pour soutenir les rencontres scientifiques de l'ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

Je fais un don

Pixabay



À LA UNE CULTURE

Intelligence artificielle (IA) et gouvernance : quel enjeu organisationnel et éthique pour l'entreprise ?

Comme pour l'ensemble des collaborateurs, l'IA vient aujourd'hui questionner le **rôle même des directions d'entreprise**. En facilitant certaines fonctions liées à la gouvernance (analyse de données, aide à la décision, automatisation de tâches), elle **transforme en profondeur les modes de pilotage et d'organisation**.

Présentée comme un **levier de gain de temps et d'efficacité**, l'IA accélère, facilite, voire préempte de nombreuses missions jusque-là réalisées par des humains, au profit de tâches dites plus « relationnelles ». Mais son déploiement soulève également des enjeux majeurs : questions éthiques, protection de la vie privée, risques de surveillance systématique des travailleurs, impact sur les équilibres organisationnels et humains. Dès lors, quelle gouvernance d'entreprise mettre en place pour **concilier innovation et garde-fous** ? Quels modes de pilotage adopter afin de ne pas franchir la **ligne de crête éthique et juridique** ?

La Chaire Numérique et Citoyenneté et la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun vous proposent cette table ronde afin de **repenser la culture de l'entreprise face à l'IA**, en adoptant une posture juste face aux normes, aux risques juridiques, concurrentiels et réputationnels, et bien sûr, face à l'humain.

Inscription obligatoire

Intervenants

Farid Bouguettaya, Avocat associé, Cabinet Kalder
Marine Brogli, Associée, Grant Thornton
François-Daniel Migeon, Fondateur et Président, Thomas More Partners

Contact mail :
Chaire Numérique et Citoyenneté

Lieu(x) :
Paris

Publié le 18 mai 2026 – Mis à jour le 21 septembre 2026

A lire aussi

À LA UNE
CULTURE
Tous les tags